REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Genève, le 28 novembre 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de l'Eglise protestante de Genève

Le temple de Saint-Jean inscrit à l'inventaire cantonal des bâtiments dignes de protection

Le temple de Saint-Jean, premier sanctuaire construit par l'Eglise protestante de Genève à la suite de la séparation entre l'Eglise et l'Etat en 1907, a été inscrit le 7 octobre 2024 à l'inventaire des bâtiments historiques, régi par les articles 7 et suivants de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites.

Le temple de Saint-Jean du Petit-Saconnex (rue de Saint-Jean 24), l'un des rares lieux de culte construits dans les années 1930 à Genève, se distingue par sa plastique épurée et sa volumétrie monumentale. Il présente des qualités architecturales, stylistiques et décoratives dignes d'être protégées.

Son inscription à l'inventaire s'accompagne d'un projet de restauration et d'aménagement du bâtiment porté par l'Eglise protestante de Genève (EPG) en vue d'y accueillir l'Eglise des enfants, espace intergénérationnel dédié au développement spirituel des enfants et de leurs familles. Le chantier débutera dès 2025, à condition d'avoir pu réunir le financement nécessaire. Certaines pièces du mobilier d'origine seront conservées dans le cadre des transformations prévues.

Le département du territoire et l'Eglise protestante de Genève se félicitent de cette inscription, qui assure la conservation de ce lieu de culte, témoin de l'histoire genevoise, tout en permettant son aménagement au service de la mission de l'Eglise, notamment de la spiritualité des plus jeunes.

A propos de l'inscription à l'inventaire

L'inscription à l'inventaire dans le cadre de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS) porte sur des immeubles et des monuments d'histoire, d'art ou d'architecture qui présentent un intérêt archéologique, historique, artistique, scientifique ou éducatif et qui méritent d'être protégés. Les immeubles inscrits à l'inventaire doivent être maintenus et leurs éléments dignes d'intérêt, préservés. L'inscription à l'inventaire n'affecte pas la possibilité de faire des travaux sur le bâtiment ou l'objet protégé.

A propos du temple de Saint-Jean

Le temple de Saint-Jean a été construit entre 1931 et 1933 par les architectes associés Jean-Louis Cayla et Henri Gampert, sur une parcelle située au Petit-Saconnex. Son implantation,

en retrait et bordée d’un jardin, ouvre une parenthèse visuelle et spatiale dans la trame serrée du quartier, constituée principalement d’immeubles.

Le bâtiment se distingue par un portique monumental, parallélépipède rectangle de grande hauteur, percé de trois arcades cintrées et décoré du monogramme du Christ en lettres grecques dorées - IHΣ - entouré de flammes. A l'arrière, le volume du corps principal abrite le lieu de culte et les locaux annexes, auxquels s'adjoint, au sud-est, le campanile. La nef présente un espace sobrement composé et décoré: un chœur surmonté d'un arc en plein cintre où se place une grande croix en pâte de verre dorée, une chaire disposée sur le côté et une tribune qui lui fait face. Les baies sont ornées de vitraux signés par l'artiste Eric Hermès et réalisés par le maître-verrier Charles Wasem. Les sept reliefs qui parent la tribune ont également été conçus par Hermès.

Réalisé en collaboration avec la paroisse et le pasteur Ernest Christen, qui avait déjà œuvré à Carouge, le bâtiment est émaillé de symboles chrétiens. Les trois marches d'accès au bâtiment en granit, les trois arches du portique et les trois marches situées devant le chœur évoquent la foi, l'espérance et l'amour qui conduisent à la majestueuse Croix du Christ. Les vitraux illustrent plusieurs scènes tirées de la Bible et les reliefs représentent des motifs symboliques tels que l'Aigle, attribut de Saint Jean l'Evangéliste.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Matthieu de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, office du patrimoine et des sites, DT, T. 022 546 60 87*
- *M. Stefan Keller, secrétaire général, Eglise protestante de Genève, T. 022 552 42 35*